

# DOSSIER DE CANDIDATURE: CANDIDATS BAC PRO ASSP OU SAPAT

IFAP SURESNES – BP 50 111 - 13 Quai Gallieni– 92150 Suresnes

## Formation au DEAP proposée en Apprentissage

**Rentrée de Septembre 2019**

### INFORMATIONS SUR LE CANDIDAT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Age :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Situation de famille :

Téléphone (obligatoire) :

Adresse électronique :



## Conditions d'inscription

### Vous devez :

- être âgé(e) de 17 à 25 ans au plus le jour de la rentrée en formation si vous postulez dans un institut de formation sous statut en apprentissage.

- être titulaire du baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT

Le jour de la rentrée en formation un certificat médical attestant que vous êtes à jour des vaccinations obligatoires et que vous ne présentez pas de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession d'auxiliaire de puériculture établi par un médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé. (voir site internet de l'ARS pour avoir les adresses des professionnels)

**Vaccinations obligatoires** : Dt Polio, BCG et dernier test tuberculinique, Hépatite B et sérologies

**Vaccinations fortement recommandées** : Rubéole, Rougeole, Oreillons

## Pièces à joindre impérativement au dossier de candidature

*(L'absence d'une des pièces entraîne la non validation du dossier)*

- 1- Trois enveloppes affranchies au tarif en vigueur à vos nom et adresse
- 2- 1 photocopie de la carte d'identité recto-verso
- 3- Une photocopie du diplôme ou du relevé de notes (bac pro ASSP ou SAPAT)
- 4- Une photocopie du livret scolaire
- 5- Les appréciations des périodes de formation en milieu professionnel
- 6- Une lettre de motivation
- 7- Un curriculum vitae
- 8- La somme de 46 euros pour les frais d'inscription (chèque libellé à l'ordre de SGM, ou espèce ou mandat)

**Dossier à envoyer complet à l'adresse suivante:**

**IFAP SURESNES – BP 50 111 – 13 Quai Gallieni– 92150 Suresnes**

**Si votre dossier de candidature est retenu, vous serez convoqué pour un entretien de motivation.**